

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1054 Gouvernement

n° 1054

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

19 octobre 1950

Numéro JO

n° 10 du 01/10/1950

Date du numéro

1 octobre 1950

### TEXTE INTÉGRAL

M.Rabary ((Régis-) est engagé pour compter du 23 septembre 1950 (veille de son départ) en qualité de secrétaire dactylographe à la solde mensuelle de vingt et un mille francs (21.000 francs). M.Rnbary (Régis) est affecté an cabinet de M. le Gouverneur en 'remplacement de M. Rabary (Jean-Louis.), comptable principal de 3e classe du C. L. des travaux publics, en instance de départ en congé.